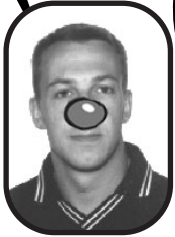


Le Cirque Hulé

y'a-rien à voir!
Le seul journal qui change de nom...
à chaque parution



EDITO

La caravane s'arrête dans des endroits...de rêve !

« Cirque Hulé ! y'a rien à voir » voilà un très mauvais titre pour notre Journal qui change de nom à chaque parution ! Car cette année, il y en aura à voir sous le grand chapiteau d'Animagique.

D'abord une meute de nouveaux spécimens venus de toutes les provinces wallonnes rejoindre la ménagerie traditionnelle perwézienne, gembloutoise, brabançonne et namuroise. Notre « Ecole » de Cadres n'aura jamais aussi bien porté son nom: « **de Wallonie** et de Gembloux ». Et tant mieux...

Ensuite, aux hôtes prestigieux, des cadres enchanteurs :

Le centre de dépaysement et de plein air de Marbehan, Toussaint 2003, cadre verdoyant, 20 hectares de verdure et de bois.



Le centre de plein air de Ciney, Pâques 2004, parc fermé en ville à quelques pas de la piscine. Chambres avec douche et WC privés !

Château domaniale de Wégimont, en province de Liège, Toussaint 2004 où le mot luxe, proche de l'indécence, prend tout son sens !



Vous l'avez compris, rayon besoins primaires, vous serez gâtés...sans doute de trop. Et dire qu'il y en a (voir ci-dessous) qui ont moins de chance...

Enfin, cerise sur le chapiteau, toute la troupe vous attend, pour que... vous aussi, vous puissiez réaliser votre rêve : devenir des stars du chant, du jeux, de la bonne humeur, des chefs d'équipe...Nous serions comblés.



En trépignant d'impatience de vous accueillir dans ces endroits...idylliques le 25 octobre prochain, avec toute la troupe, je vous dis : « Cirque Hulé, y' a le journal à lire » !

Ramon Zarate
lanceur de couteau
et directeur du Cirque Hulé.

1. Pour ceux qui nous lisent pour la première fois n'ayez pas peur, l'équipe est...plus ou moins tout à fait normale.

Le Cirque Hulé

y'a rien à voir!

Entrée Gratuite

Présentez ce ticket lors de
votre premier jour de formation!

Jeu Concours

Transformes ta photo en clown et gagnes une place de choix lors de notre super soirée...



Apporte le résultat final avec si possible la photo de départ... Attention, toutes les folies sont possibles...

La prochaine session de formation se déroulera du samedi 25 octobre au mardi 28 octobre au

Centre de formation de la
Communauté Française,
23 rue du Chenel à Marbehan.

Pour vous y rendre:

- **De Bruxelles:** prendre le train à destination de Luxembourg, arrivée à Marbehan.
- **De Gembloux:** prendre le train à destination de Luxembourg, arrivée à Marbehan.
- **De Namur:** prendre le train à destination de Luxembourg, arrivée à Marbehan.
- **De Mons:** prendre le train à destination de Namur, changer à Namur et prendre le train à destination de Luxembourg, arrivée à Marbehan.
- **De Liège:** prendre le train à destination de Jemelle, changer à Jemelle et prendre le train à destination de Marbehan.

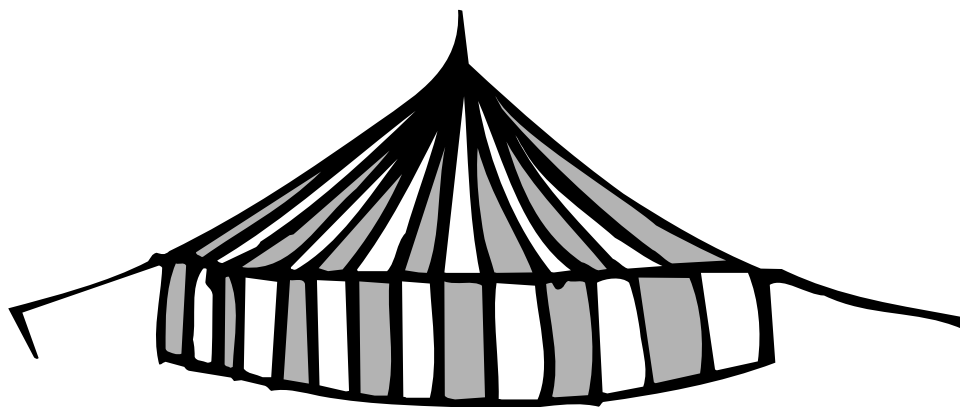
Activités intérieures

Avis aux animateurs qui passent en 2e année

Comme promis, petit rappel pour votre jeux...

“N’oubliez pas vos déguisements et accessoires ou je vous passe à la moulinette!!!”

Xa



À NE PAS OUBLIER !!!

TA MANNE COMPRENDRA :

- Ta tenue de spectacle "Spéciale Pluie".
- Ton short et tes baskets pour les échauffements avant d'entrer en scène.
- Ta tenue de soirée "Cirque Hulé".
- De quoi prendre note
- Ton déguisement pour l'un ou l'autre soir.
- Ton sac de couchage et ta taie d'oreiller pour ta roulotte
- Tes documents manquants qui prouveront que tu fais définitivement partie du Cirque.

Réinscription

y a rien à voir!

Pour les Premières Anim qui passent en 2e anim.

Renvois ce bon, accompagné d'un certificat médical pour la nouvelle année académique et de votre rapport de stage si pas encore rendu, au secrétariat:
Rue de Noville, 27 à 1360 Perwez

Nom:

Prénom:

Adresse:

CP:Localité:

Tél.:

Signature:

Veillée... à y penser.

C'est à vous futurs animateurs brevetés du grand Cirque de Richard Ecéwé que s'adresse ce message !

Cette session de Toussaint sera l'occasion de sortir vos guitares, trompettes, tambours mais aussi vos chansonniers anciens ou récents, vos voix puissantes, vos qualités d'animateurs, vos talents cachés et surtout le meilleur de votre imagination.

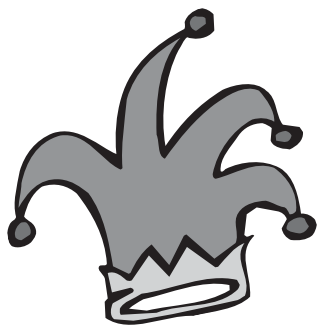
En vous basant sur votre première année de formation, sur les expériences que vous avez vécues en animation cet été et en exploitant au mieux les richesses du groupe, vous devrez concevoir, réaliser et animer une VEILLÉE, destinée au reste de la troupe...

Alors histoire de ne pas arriver la tête vide lors de la courte préparation de cette activité, vous

pouvez déjà activer vos moteurs à idées et rassembler les accessoires ou instruments qui vous sembleraient utiles... Et si vous en avez l'occasion, n'hésitez pas à en parler entre vous!

À bientôt !
So & Vince





LA MINUTE NON SÉRIEUSE : LE RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

1. Si tu as payé ta prévente de l'entrée au chapiteau, tu pourras profiter du splendide spectacle, voir des jongleurs de jeu de mots, des dresseurs de sourire, etc. ... Sinon tu ne verras rien.
2. En entrant dans le chapiteau, tu acceptes de t'exposer à de grands danger du style : recevoir une tarte à la crème dans la tronche, te faire manger la moitié du bras par un ours pas content, te faire assommer par un jongleur mal-adroit.
3. Si tu fais une boulette du genre : mettre le feu au chapiteau, faire s'écrouler les gradins, ça veut dire : « pas bien pour la tirelire ».
4. Si pendant le spectacle, tu veux aller voir la contorsionniste dans sa loge, tu ne pourras le faire que si tu as l'autorisation de son garde du corps, sinon t'auras affaire au tigre du bengale.
5. Les roulottes du sommeil sont réservées aux artistes et non aux visiteurs, de plus s'il vous pléééé ne vous y donnez pas en spectacle et n'y faite pas du trapèze. Merci .
6. Le spectacle s'achève à 23h. alors quand tu rentres, fais pas le clown.
7. Dans le chapiteau, tout apport de liquide haut en teneur d'alcool est strictement réservé au cracheur de feu avertis et non au public.
8. Si tu as une objection par rapport au points précédent, passe au point suivant .
9. Je te propose de relire le point 8.
10. Si tu es d'accord, ... tant mieux.
11. Remets le bonjour à Josiane.

LE RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

1. L'inscription devient effective par le paiement du solde si possible un mois avant le début de la session. Toute personne qui ne sera pas en règle administrativement ne pourra pas participer aux activités (refus d'entrée).
2. En s'inscrivant, le stagiaire s'engage à participer à toutes les activités reprises au programme de la formation et aux stages pratiques selon les modalités définies par le centre d'accueil.
3. Les locaux mis à la disposition des différents groupes sont à leur charge tant en session qu'en stage. Les frais occasionnés par bris et dégâts sont à charge de celui qui les a causés.
4. Aucune sortie n'est autorisée pendant la durée de la session ou du stage si ce n'est avec l'autorisation explicite du chef de session ou chef de plaine.
5. Les dortoirs et chambres à coucher ne sont pas mixtes et sont exclusivement destinés au repos. Réunion et visites sont interdits dans ces locaux.
6. Les activités s'achèvent à 23h; le couvre feu est établi à 24h. De 23h à 8h le calme doit régner sur le domaine qui nous accueille.
7. L'apport de boissons est interdit au domaine.
8. Outre ces quelques points, le stagiaire s'engage à respecter le règlement d'ordre intérieur du centre qui l'héberge. (Prévention incendie entre autre).
9. La non-observation d'une de ces clauses peut entraîner le renvoi sans remboursement et la perte du brevet escompté.

